

**SAUZET** « Sel en Sauze », une nouvelle association d'échange local sans but lucratif

# Apporter son grain de sel : un service contre un service !

**Samedi 6 septembre aura lieu le forum des associations. L'occasion de découvrir la petite dernière, Sel en Sauze, qui met en place un système d'échange de service local entre les habitants de Sauzet, La Laupie et St-Marcel. Simplifiez-vous la vie !**

Qu'il ne s'est jamais retrouvé devant un problème à la fois minime et humantable ? Le genre de problème assez pénible pour vraiment vous ennuyer, mais pas assez grave pour nécessiter le paiement d'un professionnel... Comme un besoin pressant de troucouneuse, un départ en vacances sans personne pour arroser vos plantes, le montage hasardeux d'un meuble Ikea, ou encore le branchement un poil complexe de votre nouvelle box internet. Non, ne me mentez pas, je sais.

## C'est du lien et de l'entraide

C'est face à ce constat que Dominique Roelens a eu envie de lancer son association d'échange local. « On n'a pas envie que ça soit toujours les mêmes qui viennent nourrir votre chat quand on part en vacances, souhla coprésidente de Sel en Sauze. Nous sommes souvent inquiétées par des petits problèmes auxquels nous n'avons pas de solutions. Je me suis dit que si on avait un système, ça servirait plus simple ».

## Les services sont « payés » en unités de temps : la gousse

Plus simple pour échanger, mais plus simple aussi pour rencontrer. Car apparemment, Sauzet ne fait pas partie de ces villages dans lequel tout le monde se connaît. « Beaucoup de gens à Sauzet travaillent à l'extérieur, c'est compliqué de rencontrer



Pourquoi ne pas faire un cours de cuisine pour compenser votre demande de prêt d'une perceuse ? © Blaye Bordeaux

## Une mode enfin pratique !

Dominique Roelens et Corinne Heraudeau ont fédéré une dizaine de personnes (6 dans le bureau et 4 pour le conseil d'administration). Pour créer l'association, elles se sont basées sur les Sel (système d'échange local) déjà existants, comme celui de Romans qui les a beaucoup conseillées. « Se raccrocher à ces systèmes, ça nous a permis d'envisager des choses auxquelles on n'avait pas pensé, et éviter des impairs » assurent les deux coprésidentes.

Les Sel sont effectivement de plus en plus nombreux sur le territoire. On en compte un à Montélimar, deux à Valence, un à Romans, et une structure serait en train de prendre forme au Teil... Une « mode » qui allie pratique et entraide, le rêve ! D'ailleurs, c'est à se demander comment personne n'y avait pas pensé avant ! en fait si, et ça s'appelle le troc, mais ça valait la peine de le réinventer... )

## Comment ça se passe ?

Le Sel en Sauze est une association. Il faut donc commencer par s'inscrire et payer une adhésion de 10 euros. On vous l'assure, c'est la dernière fois que vous sortirez de l'argent de votre poche ! Vous pouvez ensuite déposer votre offre ou votre demande de service en ligne. Une vingtaine de rubriques qualifie très largement l'éventail des possibilités et, en gros, tout est possible. À chaque fois qu'une annonce est déposée sur le site, les adhérents du Sel reçoivent une alerte mail, ce qui leur permet d'être au courant sans être connecté en permanence.

Les selistes intéressés relient alors en contact. Une fois le service rendu, ils informent la association des modalités de l'échange. Et c'est alors qu'arrive la fameuse « gousse »...

## Par d'argent entre nous

Le Sel est un système d'échange : il n'inclut donc pas d'argent. Mais contrairement

## QUESTIONS À..... D. Roelens et C. Heraudeau co-présidentes

**Quelles sont les limites des services échangés dans le Sel ?**

« Il ne faut pas que ça rentre en concurrence avec des artisans, ou des nourrices par exemple. On ne s'oppose pas au commerce. Disons qu'il faut éviter les abus, notamment en évitant le renouvellement régulier de service (une garde d'enfant le même jour à la même heure, ça, c'est de la garde d'enfant, ça n'est pas un service). Et puis il y a tout ce que la morale ne peut tolérer... (rites) »

## Tout le monde peut participer ?

« Il n'y a pas de limites d'âge, et on trouve que ce système peut être très attractif pour les personnes âgées notamment. Elles ont souvent l'impression d'être inutiles, elles disent ne pas savoir ce qu'elles pourraient apporter à d'autres. Mais une petite manie peut nourrir votre chat ou arroser vos plantes quand vous partez en vacances, faire des confitures, vous

donner un cours de tricot, vous laisser ramasser ses cerises, etc.

On limite par contre le système à la population de Sauzet, La Laupie et Saint-Marcel-lès-Sauzet. Il y a déjà un Sel sur Montélimar, et puis un Sel, c'est de l'échange local : on ne va pas commencer à faire des trajets... »

**Avons-nous tous quelque chose à donner ou à recevoir ?**

« C'est rigolo, on rencontre plein de gens qui nous disent « je ne saurais pas quoi donner/recevoir ! ». Mais tout le monde à quelque chose à offrir et quelque chose qui nous ferait plaisir. Nous pensons qu'au fur et à mesure, les offres et demandes vont se générer entre elles, avec des gens qui vont se dire « Ah mais oui, ça je peux le faire ! ». Et puis il ne faut pas hésiter à proposer, même si ça semble farfelu : il y a plein de super trucs auxquels on ne pense pas... »

au troc, il nécessite l'emploi d'une monnaie fictive. À Sel en Sauze, l'unité s'appelle la gousse. Une gousse est égale à une minute de n'importe quel service. Un cours de cuisine ou une aide au déménagement vous coûteront 60 gousses si les deux durent une heure. « Ainsi, on espère aplani les différences physiques, culturelles et sociales. Il n'y a pas un service meilleur qu'un autre » explique Dominique Roelens. Toutefois, certains services difficiles à évaluer tendent à répondre à d'autres logiques, comme la mise à disposition de matériel. « Nous laisserons de gré à gré. Les selistes discuteront entre eux des termes de l'échange, et si ça ne leur va pas, ils trouveront quelque un d'autre. Mais on part du principe que les gens sont raisonnables » développe Corinne Heraudeau.

Les gousses n'existent pas matériellement. Elles sont crédiées et débitées sur les « comptes » (internet, et non bancaires bien sûr) des selistes. Avec quand même quelques limites : « On ne peut pas avoir moins de 1 000 gousses en négatif et plus de 2000 gousses en positif. C'est pour éviter d'avoir des gens qui ne font que donner et d'autres qui ne font que recevoir. Il faut globalement que ça soit équilibré. Mais je pense que les gens vont se prendre en

charge, et que ça se fera tout seul » avoue Dominique Roelens. En attendant, ces Sauzillards ont hâte de rassembler leurs voisins autour de ce nouveau système. Et surtout hâte de se faciliter la vie en communauté. Quand le voisinage devient un plaisir, et non une contrainte...  
Justine Minet

Retrouvez Sel en Sauze sur [www.selenssauze.fr](http://www.selenssauze.fr) et au forum des associations de Sauzet le 6 septembre.

## Quels services ?

- service à la personne : garde d'enfants, famille, jardinage...
- des cours : d'informatique, de cuisine, de mathématiques, divers ; ramassage de fruits, ménage...
- mise à disposition de biens : prêt de matériel de bricolage et jardinage. « Ainsi, on évite le gâchis, l'achat de matériel inutile ! »
- covoiturage. Sur ce dossier, l'association hésite à rendre le service payant comme les autres Sel de France : « Si le covoiturage consiste à prendre quelqu'un avec soi sur un trajet qui était prévu, on aimerait que ça soit gratuit. Mais s'il s'agit d'un trajet réalisé pour rendre service, comme emmener une personne âgée à un rendez-vous médical, pourquoi pas envisager de participer aux frais. En fait, on se demande si on ne va pas laisser les selistes choisir et se mettre d'accord ».



En arrière-plan : Lucile Gauthier, Corinne Heraudeau, Gérard Magat, Charital Ravel. Devant Sylvie Bucciali, Nicoles Rieux et Dominique Roelens.